



Introduction générale

La fiche pratique JurisMedX est conçue comme un **outil méthodologique clair et opérationnel**. Elle permet de transformer une situation concrète en un raisonnement juridique structuré, étape par étape.

Chaque fiche suit une logique identique : **énoncé, questions, analyse, règles de droit et solution**. Ce format facilite l'apprentissage, sécurise la démarche à l'examen et développe des réflexes utiles pour la pratique professionnelle.

Pensée comme un **guide visuel et synthétique**, elle vous accompagne aussi bien dans vos révisions que dans vos premières expériences de terrain.

I. Objectif

- Être capable de dire où se trouve quoi (textes officiels, travaux préparatoires, jurisprudence) et lire une référence sans paniquer.

II. Publications à connaître

- RO (Recueil officiel) : publication officielle des actes (entrée en vigueur souvent plus tard).
- RS (Recueil systématique) : compilation thématique des textes en vigueur (mise à jour).
- FF (Feuille fédérale) : notamment messages, rapports, projets (travaux préparatoires).
- BO (Bulletin officiel) : débats parlementaires (Conseil national / Conseil des États).

III. Références d'arrêts (mode d'emploi)

- ATF 128 I 288 : ATF = Arrêts du Tribunal fédéral (recueil officiel) ; 128 = volume ; I = cour/collection ; 288 = page de début.
- 2P.69/2002 : référence 'dossier' (ancienne systématique) : voie de recours + numéro de cause + année.
- ATAF 2011/38 : Tribunal administratif fédéral (aujourd'hui TAF) ; 2011 = année ; 38 = numéro.

IV. Pièges JurisMedX

- ATF ≠ 'tous les arrêts TF' : seul un choix est publié aux ATF, le reste est accessible autrement.
- Une date dans la référence ne dit pas toujours 'date de publication' : ça peut être l'année de la décision, pas la mise en ligne.

V. Micro-drill (30 secondes)

- Donne 1 exemple typique de document qu'on trouve au RS et 1 qu'on trouve à la FF.
- Explique en une phrase pourquoi un arrêt peut avoir deux références (recueil + numéro de cause).

VI. Ressources utiles

- Carte mentale
- Flash cards
- QCM
- Cas pratiques



Conclusion générale

La fiche pratique ne se limite pas à donner une réponse : elle vous apprend surtout à raisonner en juriste.

En vous exerçant avec ces modèles, vous construisez une méthode fiable pour analyser des faits, identifier les règles pertinentes et formuler une solution argumentée.

Chaque cas devient ainsi une occasion de progresser, d'affiner vos réflexes juridiques et de consolider vos connaissances.

La fiche est donc **un levier d'autonomie** et de confiance, que ce soit pour réussir vos examens ou pour affronter la pratique professionnelle avec assurance.